# **INFORMATIONS - SERVICE URBANISME ET DOMAINE PUBLIC - SERVICE ADS**

### **ACCUEIL TELEPHONIQUE DU PUBLIC - 05.62.95.87.71**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

## ACCUEIL PHYSIQUE DU PUBLIC - à compter du 18 mai 2020 - uniquement sur rendez-vous

Jour fixé pour les rendez-vous : <u>le mercredi</u> (pour d'autres possibilités voir lors de la prise de rendez-vous) Conditions :

- une seule personne (sauf pour les personnes qui doivent être accompagnées)
- de préférence, ne pas venir avec son ou ses enfants
- vous munir d'un masque
- vous munir de votre téléphone portable pour appeler lors de votre arrivée pour que l'on vienne vous ouvrir si vous n'arrivez pas à l'heure prévue (05.62.95.87.71)
- si possible, lorsque vous avez des documents, les envoyer par mail avant de venir pour éviter les manipulations

### DEPOT DE DOSSIERS D'AUTORISATION - COMMUNE DE BAGNERES DE BIGORRE

- dossier papier : une boite à lettre est à votre disposition
  - un récépissé de dépôt vous sera envoyé par mail
- exceptionnellement : possibilité d'envoyer votre dossier par mail à <u>ads@haute-bigorre.fr</u>

### **POUR VOS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS**

- Autorisations Droit des Sols (permis, déclaration préalable, CUb) et DIA : ads@haute-bigorre.fr
- Domaine Public : <u>domaine.public@ville-bagneresdebigorre.fr</u>
- Autres demandes : <a href="mailto:service.urbanisme@ville-bagneresdebigorre.fr">service.urbanisme@ville-bagneresdebigorre.fr</a>